

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
Trois mois: 10
Poste: 35 fr.
Six mois: 18
Trois mois: 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en
timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 AVRIL

A LA CHAMBRE.

7 avril, 2 heures 30.

La séance est ouverte à deux heures, sous
la présidence de M. Philippoteaux.
M. Brisson vient d'arriver et s'assoit à
son banc.

Déclaration Ministérielle

M. Brisson monte à la tribune et s'ex-
prime ainsi:

Messieurs,

Dans les circonstances où M. le Prési-
dent de la République nous appelle aux af-
faires, vous n'attendez pas de nous un pro-
gramme étendu.

Nous avons essayé, dans un intérêt na-
tional et en négligeant toute considération
secondaire, de former un cabinet de conci-
liation et d'union, de grouper le plus de
bonnes volontés possible afin de mettre un
plus grand concours de forces au service de
la France et de la République.

Nous demanderons à la Chine le res-
pect de nos droits, tels qu'ils résultent des
traités, tels qu'elle les a reconnus elle-même
dans la convocation du 11 mai 1884, heu-
reux si des négociations suffisent pour at-
teindre ce but, mais résolus à le poursuivre
par les armes, décidés aussi à ne pas modi-
fier le caractère de l'expédition sans le con-
sentement du Parlement; le sentiment de ce
que nous devons à nos héroïques troupes de
terre et de mer et à leur chef, nous trouvera
d'ailleurs facilement unanimes.

Nous aurons en second lieu, par une
politique attentive et circonspecte, à garan-
tir notre situation générale au milieu des
questions qui préoccupent l'Europe. Elles
ne sauraient nous laisser indifférents.

Mais quels que soient les intérêts qu'el-
les mettent en jeu, nous réglerons toujours
nos aptitudes sur l'intérêt direct et supérieur
de la France.

À l'intérieur, nous obéirons à la même
pensée d'union et de concorde.

C'est en cet esprit que nous aborderons
l'examen des lois urgentes et la discussion
du budget que vous tiendrez à voter dans
la législature.

La parole sera bientôt au pays. Nous
mettrons notre honneur à assurer des élec-
tions libres, loyales et sincères.

Plus cette manifestation du suffrage uni-
versel sera spontanée et indépendante, plus
la République en sera fortifiée et plus puis-
samment cimentée l'union entre les républi-
cains.

De même qu'à l'extérieur, nous ne re-
garderons que le drapeau; nous ne voulons
servir à l'intérieur que la souveraineté na-
tionale.

Nous convions à nous aider dans cette
tâche tous les amis de la démocratie et de
cette noble forme du gouvernement à la-
quelle nous avons donné notre vie.

Cette déclaration, absolument vide, peut
se résumer en ces mots: Pas de programme!

Les passages desquels se dégageait un
blâme plus ou moins indirect à l'adresse du
précédent cabinet ont été accueillis par les
applaudissements radicaux et le silence des
opportunistes.

Parfois, lorsque les radicaux applaudis-
saient, les radicaux se taisaient, et récipro-
quement.

Même en parlant pour ne rien dire, le
nouveau cabinet n'a pas réussi à satisfaire
les différents groupes de la gauche.

M. Floquet monte à la tribune.

M. Floquet demande à la Chambre de
vouloir bien suspendre la séance pour don-
ner le temps à la commission des crédits de
se réunir et de délibérer.

M. Philippoteaux demande à la Chambre
de suspendre sa séance pendant une heure.

La séance n'a été reprise qu'à 4 heures
1/4. M. Floquet a lu la proposition rédigée
par la commission à laquelle il a suffi d'une
heure pour s'éclairer complètement sur une
situation dont la veille elle déclarait ne pas
comprendre le premier mot. Ce que c'est que
d'être républicain! La commission déclare
que, confiante dans le nouveau gouverne-

ment qui saura faire respecter même par les
armes — il n'est plus question de paix — la
convention du 11 mai 1884, elle propose à
la Chambre de voter aussitôt 75 millions
pour la guerre et 75 millions pour la ma-
rine qui seront pris sur le budget ordinaire
de 1885. Cela est assez fantaisiste et la com-
mission s'inspire trop de M. Ferry, puisqu'il
est de notoriété publique que ce budget est
en déficit de plusieurs millions. M. Périn et
après lui M. le comte de Mun, au nom de la
droite, a refusé le vote des nouveaux 150
millions, ne connaissant ni les faits actuels,
ni les intentions du cabinet. C'est ce témoi-
gnage de confiance aveuglément donné à
l'ancien cabinet, aujourd'hui conspiré, qui
est réclamé par la majorité avec une préci-
pitation scandaleuse. La droite comprend
autrement les intérêts du pays. Elle a voté
les 50 millions urgents pour envoyer les
premiers secours. Avant de voter les autres
elle veut que le gouvernement dise où il va.
Sur quoi M. Brisson, sans rien répondre à
M. de Mun, a demandé ses crédits comme
témoignage de confiance.

La Chambre les a votés par 373 voix contre
92.

LE MINISTÈRE BRISSON

Le Journal officiel du 7 avril publie les
décrets du Président de la République nom-
mant les nouveaux ministres.

Le ministère est celui que nous avons
publié hier, moins le titulaire du départe-
ment de la marine qui, à la dernière heure,
a été remplacé par le contre-amiral Galiber.

Voici la liste complète:

- MM. Henri Brisson, Présidence du
Conseil et Justice;
De Freycinet, Affaires étran-
gères;
Allain-Targé, Intérieur;
Gobet, Instruction publique;
Clamageran, Finances;
Sadi-Carnot, Travaux publics;
Général Campenon, Guerre;

Contre-amiral Galiber, Ma-
rine et Colonies;
Pierre Legrand, Commerce;
Hervé-Mangon, Agriculture;
Sarrien, Postes et Télégraphes.

L'administration des cultes est détachée
du ministère de la justice et rattachée au
ministère de l'instruction publique et des
beaux-arts.

Donc, M. Brisson, surnommé « l'aus-
tère » on n'a jamais su pourquoi, s'est rési-
gné.

Cet homme, de capacités au-dessous de
la moyenne, et qui volontiers déclarait qu'il
n'était pas de force à jouer un rôle actif
dans le gouvernement de son pays, s'est sa-
crifié: il accepte la présidence du conseil des
ministres.

Et, en effet, il y a là, de sa part, une sorte
de sacrifice: il aimait la présidence de la
Chambre, dont il faisait une sinécure lucrati-
ve, en attendant, avec une nonchalance de
jacobin repu, une autre sinécure plus lucrati-
ve encore, la Présidence de la République.
Et le voilà contraint de quitter l'une, sans
grand espoir de rattraper l'autre, pour en
accepter une troisième — juste celle dont il
ne voulait pas.

Le caractère du ministère Brisson
est de nous faire pencher à gauche de plus
en plus. C'est l'inéluctable loi du courant ra-
dical qui emporte la France aux abîmes.

M. Brisson s'est fait une tête de jacobin;
c'est, théoriquement, un sectaire de la pire
espèce. Nous verrons ce qu'il donnera dans
la pratique.

Il paraît que, dans l'intimité, ses collè-
gues le qualifient « d'athée intransigeant. »
Le mot donne la mesure de l'homme. C'est
un sectaire absolu, étroit d'idées et d'esprit;
enragé partisan de la tyrannie de l'enseigne-
ment universitaire, il rêve les écoles supé-
rieures de l'Etat et les administrations publi-
ques fermées impitoyablement à quiconque
n'aura pas l'estampille officielle.

Prenons au hasard les collaborateurs de
M. Brisson: nous y trouvons l'inévitable M.
de Freycinet, un idéologue dangereux; M.

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

PAR LOUIS COLLAS

VII

A TRAVERS CHAMPS (suite).

Ce fut ensuite un flot de paroles, de questions sur
le voyage, sur son père, sur Paris et sur les événe-
ments qui avaient précédé son départ de la capitale.
Tout en parlant, elle prit le chemin du salon,
pièce sombre, lugubre et solennelle qui faisait
penser à une foule d'histoires des anciens temps.
Je suivais, fort embarrassé de ma personne. Mlle
Laurence comprenait la gêne que j'éprouvais, mais
elle avait à peine le temps de répondre sommaire-
ment aux questions qui se présentaient sur les
lèvres de sa tante. Dès qu'elle put placer un mot
pour son compte, elle se tourna vers moi et me
présenta:

— Ma tante, M. Fernand.
— M. Fernand qui? dit la vicomtesse avec
hauteur; par le temps qui court, de fort honnêtes
gens peuvent avoir des raisons pour cacher leur
nom, mais ce serait faire injure à cette maison que
d'y garder l'incognito.

Devant ce langage qui me blessait, je me re-
dressai.

— Madame la vicomtesse, dis-je, m'excusera si
je continue à m'appeler Fernand tout court, je n'ai
pas d'autre nom.

— Ah!

Cette exclamation fut sa seule réponse. Elle ren-
fermait tout un monde d'idées pénibles pour moi.
Elle me rappelait que j'étais un enfant sans nom,
sans famille. Mlle Laurence comprit que je souffrais
d'être ainsi humilié devant elle, sans pouvoir
relever l'outrage. Elle s'empressa d'intervenir:

— M. Fernand, dit-elle, est pour nous un ami
dévoué; mon père l'affectionne comme un fils, et
moi je n'oublierai jamais qu'en maintes circon-
stances il a risqué sa vie pour nous. Pendant le
voyage, son dévouement a été infatigable, et sans
lui, ma tante, je n'aurais sans doute pas le bonheur
de me trouver sous votre toit.

Je la remerciai du regard, ses paroles me fai-
saient oublier la blessure de mon orgueil. La
vicomtesse souriait, mais son sourire n'était nulle-
ment approbateur.

— Oui, je me rappelle, dit-elle; dans les lettres
de votre père, il était question de monsieur. Mon
cousin est la bonté même, toujours porté à juger
les autres d'après lui. Et vous, ma nièce, vous êtes
d'une nature enthousiaste; il faudrait vous mettre
en garde contre cette disposition.

Chacune de ses paroles semblait avoir pour but
de me rappeler au sentiment de mon humilité. Je
sentais la rougeur me monter au front et j'aurais
voulu avoir devant moi un homme pour lui ré-
pondre; je me demandais si je devais quitter la
place; un coup d'œil suppliant de Mlle Laurence
me retint. Elle déploya un tact infini pour me faire
oublier les propos désobligeants de sa parente.

— A propos, reprit celle-ci, vous arrivez à
propos, Laurence, votre cousin Jean est de retour.
Vous savez qu'il était officier dans l'armée royale;
il a jugé à propos de conserver son grade, sans
prétexte qu'un soldat ne quitte pas l'armée la veille
d'une guerre. Il s'est bravement battu et a été
blessé dans une des batailles qui se sont livrées
sur les frontières de Belgique. Il est venu se guérir
ici, et il est probable qu'il ne reprendra pas de
service; vous l'avez connu autrefois, c'était alors
un enfant comme vous, vous verrez qu'il a gagné
en grandissant.

Elle sonna et fit demander son fils.

Quelques instants après, nous vîmes entrer un
jeune homme de vingt-cinq ans. C'était un beau
type d'officier, tournure distinguée, figure martiale,
avec des yeux très-vifs, une moustache noire fai-
sant ressortir la blancheur mate de son teint, taille
souple et bien prise. Il avait un bras en écharpe, et
le médecin avait déclaré que ce membre conser-
verait toujours une certaine raideur incompatible

avec la profession militaire.

M. Jean de Coatren avait un extérieur des plus
sympathiques, rien chez lui ne trahissait la vanité.
Il accueillit sa cousine avec une cordiale amitié, et
chacune des paroles qu'il m'adressa était empreinte
d'un tact parfait, comme s'il eût voulu me dédom-
mager du langage blessant de sa mère. Cependant
je ne pouvais me défendre à son égard d'un senti-
ment d'animadversion, presque de haine. Je me
trouvais très-ridicule, je m'en voulais à moi-même,
j'en voulais aux autres, sauf à ma compagne de
route, qui faisait tous ses efforts pour me mettre à
l'aise.

Quand nous nous mîmes à table, j'avais le cœur
gros et j'étais peu disposé à faire honneur au repas.
J'avais conscience de ma gaucherie, et cela me
rendait plus gauche encore. Le jeune officier, au
contraire, déployait une aisance qui témoignait chez
lui d'une grande habitude du monde. Il parlait avec
facilité, sans jamais arriver au bavardage, il rappé-
lait avec une mesure extrême les incidents de sa
carrière militaire, sans qu'on pût jamais l'accuser
de fatuité ou de vantardise; il savait beaucoup de
choses et mettait en relief ses connaissances, sans
qu'on pût l'accuser de pédantisme. Je voyais tout
cela et, faisant un retour sur moi-même, je consta-
tais mon infériorité.

Il était de vieille souche, j'étais un enfant sans
famille; qu'avais-je pour compenser l'avantage que

Allain-Targé, le ministre du *krach* dont la France souffre depuis quatre ans sans pouvoir se relever; M. Goblet, un petit homme pointu, mais auquel il faut reconnaître des tendances libérales qui s'allieront difficilement avec le jacobinisme du premier ministre; M. Sadi-Carnot, un X qui, à quarante-cinq ans, a été déjà deux fois ministre sans doute à cause du nom qu'il porte; M. Clamageran, nullité obscure, dont le seul titre est dans sa parenté avec feu le préfet Hérol; M. Pierre Legrand, ainsi nommé par antiphrase; M. Hervé-Mangon, qui serait inconnu, à juste titre, s'il n'avait l'honneur d'être allié à la famille du grand chimiste Dumas, dont il a épousé la fille; M. Sarrien, un brave homme, dit-on, mais qui fait des discours bien assommants.

À la marine, le contre-amiral Galiber n'a pas de passé politique. Il commandait en dernier lieu l'escadre de la mer des Indes où il a été remplacé par le contre-amiral Miot. Il a été naguère chef d'état-major de l'amiral La Roncière Le Noury.

Le général Campenon est trop connu pour qu'il soit besoin d'en parler. Tout le monde se rappelle qu'il a quitté le ministère Ferry pour ne pas envoyer de renforts au Tonkin.

Maintenant, attendons à l'œuvre le nouveau cabinet. Que fera-t-il? Nous ne le savons pas encore, mais nous pouvons prédire sans nous tromper qu'il ne fera rien de bon.

Après le désastre de Lang-Son et la chute du criminel Ferry, qui en est responsable, le patriotisme et le bon sens commandaient la formation rapide d'un ministère spécial, résolu à s'abstenir de politique, décidé à n'entamer aucune réforme, consacrant toutes ses forces et son énergie soit à négocier la paix, si la paix est honorablement possible, soit à continuer énergiquement la guerre, si la guerre est la seule issue à l'impasse où nous sommes acculés.

Après, on aurait vu ce qu'il y avait à faire. Cette solution patriotique ne pouvait être agréée par les politiciens, jacobins et opportunistes, qui ruinent la France en même temps qu'ils la déshonorent.

Après huit jours de manœuvres honteuses, de compétitions immondes, on en est réduit à la combinaison Brisson.

## HONTES RÉPUBLICAINES.

Quand arriva la première nouvelle du désastre, les républicains, oubliant un moment leur tactique habituelle, s'unirent à la France entière pour rendre hommage à l'armée du Tonkin. Comme nous, ils disaient qu'officiers et soldats étaient également admirables; Négrier était un héros; Brière de l'Isle, un brave et habile général; le colonel Herbinge, le plus remarquable des officiers supérieurs.

C'était trop beau. Le chien retourne vite à son vomissement, le républicain à ses infamies. Voici qu'on entend de nouveau le cri déshonorant qui a assombri encore nos malheurs de 1870: « Nous sommes trahis! »

Il ne suffit pas aux stratéges opportunistes d'avoir, à quatre mille lieues de dis-

tance, imposé des mouvements impossibles afin d'arriver aux mines, objets de leurs malpropres spéculations. Maintenant que ces mouvements ont échoué, en coûtant la vie à tant de soldats, les officiers sont les seuls coupables. On réclame la destitution du général Brière, la punition d'Herbinge. On obtiendra l'un et l'autre.

Même, s'il était vrai qu'il y eût là-bas des fautes commises, il aurait fallu les cacher pour l'honneur du pays. Les gouvernements vraiment patriotes n'ont pas de ces petites fautes. Le Sénat romain honorait Varron après la défaite de Cannes. Quand le présomptueux Villeroy revenait de Ramillies, Louis XIV lui disait avec une noble tristesse: « Monsieur le Maréchal, on n'est plus heureux à notre âge. » Le Sénat de Rome ni le grand roi ne voulaient insulter leurs armées en accusant les chefs.

La Révolution, elle, regarde le malheur comme un crime. Elle envoie ses généraux à une défaite certaine; puis, quand elle les a fait battre, elle les condamne à l'échafaud, comme à la fin du siècle dernier, ou elle cherche à les déshonorer, comme aujourd'hui.

« Il faut, disait ces jours-ci M. Cornély, il faut que l'opinion publique se dresse irritée et fasse justice de cette ignominie. Il faut que la France, la véritable France, couvre ses soldats et défende ses enfants. Il faut aussi, oh! oui, il le faut, que l'armée se souvienne de la façon dont la République et qu'elle apprenne une fois de plus qu'avec cet infâme gouvernement, elle est l'éternelle victime, la grande sacrifiée, la grande persécutée... »

On parle de dissolution. Certes, la Chambre est assez décriée, son impuissance est assez constatée, pour qu'elle doive s'en aller. Mais nos opportunistes ne ne rendront pas ainsi justice. Ils conserveront jusqu'au bout leurs places et les émoluments qui y sont attachés. Bien plus, un moment étourdis par la catastrophe, ils relèvent la tête. Profitant d'un projet de traité qui n'est qu'une nouvelle preuve de la duplicité chinoise, les domestiques de Ferry osent prétendre que leur maître est une grande victime des haines politiques. Si on l'avait laissé faire, notre défaite eût été immédiatement suivie d'une paix glorieuse. Cela rappelle la réflexion de Gambetta, qui, apprenant que l'armée de la Loire venait d'être coupée par les Allemands, disait avec aplomb: « Tant mieux! cela nous fait deux armées. » On ne discute pas de telles inepties.

L'Union républicaine voudrait cependant les faire accepter à la France. Elle émet l'idée que Ferry pourrait reprendre la direction des affaires. La chose ne nous paraît pas invraisemblable. Les complices du traître le soutiendront avec d'autant plus d'énergie que leur fortune politique est liée à la sienne. Après sa fugue à Saint-Sébastien, Gambetta a ressaisi le pouvoir. Après avoir été honteusement chassé par une porte, Ferry rentrera par l'autre; et ce sera le cas de retourner un proverbe bien connu, en disant: « Tels valets, tel maître! »

diatement partir. Elle fit tous ses efforts pour modifier sa résolution. M. Jean de Coatren joignit ses instances aux siennes, je fus inflexible. Quant à la vicomtesse, je dois convenir qu'elle ne fit pas de grands efforts pour me retenir.

Au moment où je pris congé de mes hôtes, mademoiselle Laurence m'annonça son intention de me reconduire; elle ne voulait pas me laisser m'éloigner sous l'impression de tristesse qu'elle remarquait en moi.

Au moment où nous franchissions la limite des arbres qui précédaient le manoir, elle me dit de cette voix si douce que je me sentais toujours remué en l'écoutant:

— M. Fernand, on vous a froissé; j'en ai souffert plus que je ne saurais le dire. Vous avez le droit d'être fier et de vous sentir atteint par des procédés que vous ne méritez pas. Cependant, je vous en supplie, n'en veuillez pas à ma tante, elle a de grandes et précieuses qualités; elle est un peu hautaine et en défiance des nouveaux visages. Mais le cœur est bon, et, si vous étiez resté plus longtemps, elle vous aurait apprécié à votre valeur; quant à mon cousin, j'espère qu'il ne vous a pas blessé.

— Oh! lui, non, il est parfait.

Il y avait dans ma réponse une amertume qu'elle ne remarqua pas ou que du moins elle ne parut pas remarquer.

## Chronique générale.

La Chambre a fait justice du traître Ferry et la France en deuil a ratifié cette exécution; mais il ne faudrait pas qu'une légitime colère contre le principal coupable fit oublier les complices sans lesquels il n'eût pu accomplir son sinistre forfait. Les députés et les sénateurs qui ont assisté de leurs votes le président du conseil, étouffant les réclamations de la minorité pour faciliter ses manœuvres tortueuses, ces hommes, qu'ils soient des chefs de coterie ou de simples comparses, les nouveaux ministres et ceux qui se préparent à lécher leurs bottes, tous sont solidairement responsables de notre malheur.

La France s'en souviendra. Ce n'est pas au seul Ferry, mais à la République même qu'elle doit demander compte du sang de ses enfants.

Que fait d'ailleurs cette majorité en déroutée? Elle tourbillonne effolée, comme les chevaux sauvages que le chasseur Indien a renfermés dans le corral; mais rien de réellement grand, énergique et patriotique n'est sorti de sa stérile agitation. Deux préoccupations la dominent: écarter les monarchistes de toutes les combinaisons, de toutes les commissions, leur enlever même la parole à l'occasion; chercher un homme assez compromis avec la République pour n'avoir rien à refuser à ses haines, assez intrigant pour trafiquer avec elle des places et des faveurs, assez avide du pouvoir pour accepter, les yeux fermés, l'écrasante succession de Ferry.

Cet homme, elle a cru l'avoir trouvé en M. de Freycinet.

Celui-ci a échoué; le Président de la République a eu recours à M. Constans qui n'a pas été plus heureux. Tous se sont éloignés de cet homme amputé. Il a fallu se rabattre sur l'austère Brisson, qui laissera ses ailes dans ce ministère.

## L'ÉLECTION DE SAINT-ÉTIENNE.

Dimanche a eu lieu, dans la première circonscription de Saint-Etienne (Loire), une élection législative destinée à pourvoir au remplacement de M. Bertholon, décédé.

M. Amouroux, intransigeant, a été élu par 7,360 voix; M. Duché, opportuniste, en a obtenu 6,365.

Aux élections du 21 août, M. Bertholon avait été élu par 9,625 voix contre 7,095 données à M. Amouroux, déjà candidat.

M. Amouroux gagne 275 voix sur la précédente élection; le candidat opportuniste en perd 3,262.

M. Amouroux est l'ancien membre de la Commune de Paris. Les 3,262 voix qu'a perdues le candidat opportuniste, représentent les électeurs désillusionnés, déçus, qui avaient voté en 1884 pour le candidat républicain relativement modéré et ne veulent plus aujourd'hui, sous aucun prétexte, se rendre les complices de la République et s'abstiennent, n'ayant pas de candidat conservateur à soutenir.

Elle mit une délicatesse extrême à me montrer les dangers de la susceptibilité et à me mettre en garde contre les exagérations de l'orgueil. Sa voix avait des accents d'un charme infini, et la raison était, dans sa bouche, si doucement persuasive que je me sentais subjugué; mais le souvenir de l'officier me revenait toujours et entretenait le trouble de mon âme.

— Vous souvenez-vous, me dit M<sup>lle</sup> Laurence, d'un jour où je plaignais votre enfance livrée à une femme indigne, puis exposée aux plus infâmes contacts? Vous me répondîtes: « Chacun a ses épreuves en ce monde; mais il ne faut pas déplorer le sort de celui qui a de vrais amis; grâce à eux, les pentes sont adoucies, les joies sont doublées, et il trouve dans le désir de justifier leur affection la force et le courage d'entreprendre les tâches les plus pénibles. » Ne pensez-vous plus ainsi, ou croyez-vous que vous n'avez plus d'amis?

— Je crois que votre cœur est un trésor de bonté; que si l'avenir me sourit, vous en serez heureuse; que si l'infortune me poursuit, vous compatirez à mon malheur.

— Vous ne croyez que cela?

Dans la pureté de son âme, elle ne se doutait pas qu'elle me mettait sur la voie des questions embarrassantes. J'allais peut-être en abuser, mais je compris à temps que la pauvreté a sa dignité et qu'il ne convenait pas à l'enfant recueilli par

## FONDS SECRETS.

La Nation pose la question suivante à laquelle il ne sera pas répondu:

« Est-il vrai que M. Waldeck-Rousseau ait disposé de tous les fonds secrets et qu'il ne reste plus rien dans cette caisse spéciale destinée à réchauffer les reptiles? »

La chose est fort probable. A la chute du ministère Gambetta, qui dura deux mois et où figurait le susdit Waldeck, on ne trouve plus trace de deux millions de fonds secrets. Ils avaient disparu, mais on peut être sûr qu'ils n'étaient pas perdus pour tout le monde. Il en est de même aujourd'hui.

## LA GUERRE AVEC LA CHINE.

### NOS PERTES.

Voici un chiffre effrayant relevé dans les comptes rendus du Journal officiel.

C'est le total de nos pertes, total peut-être même encore falsifié, depuis le mois de mai 1883 jusqu'à la dernière affaire.

Il s'élève à 4,947 hommes — en chiffres ronds 5,000.

Ces chiffres sont certainement très-altérés; nous y voyons seulement 400 morts de maladie à Formose.

Cinq mille morts, et nous ne sommes pas en guerre avec la Chine!

### LES BRUITS PACIFIQUES.

Une dépêche qui produit une vive sensation dans les couloirs de la Chambre annonce que les préliminaires de paix ont été signés par le Tsong-li-Yamen.

Les points du Tonkin occupés par les Chinois seraient évacués d'ici le 24 avril.

Un armistice précéderait la paix définitive.

Cette dépêche mérite confirmation et nous n'en parlons que sous les plus expresses réserves.

Chu, 6 avril.

Les généraux Brière de l'Isle et Giovannelli sont arrivés. Les troupes sont fatiguées, mais le moral est bon ainsi que la santé. Les Chinois paraissent s'être arrêtés dans les positions retranchées de Dong-Song.

Le général Brière de l'Isle vient d'annoncer au ministre de la guerre qu'il a fait occuper par ses troupes les cols de Deo-Yu et de Don-Quan. Ces deux cols se trouvent entre Chu et Dong-Song.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 avril. La constitution du ministère ne produit pas le marché, l'effet que l'on était en droit d'attendre. Les velléités de reprise sont contrariées par les nouvelles d'Angleterre qui montrent, sous un jour favorable, l'état des relations entre la Russie et l'Angleterre: le 3 0/0 est à 78.50, l'amortissable 80.15, le 4 1/2 0/0 à 108.75.

Les actions des établissements de crédit sont mouvementées. L'attention est ailleurs. Cependant le Crédit Foncier de France se soutient à des cours qui réservent aux acheteurs une plus-value

charité de se placer sur le pied de l'égalité avec le noble héritier.

— Vous avez raison lui dis-je, j'avais oublié que n'est pas permis à mon courage de défaillir, je vous remercie de me l'avoir rappelé.

Elle me regardait avec étonnement, se demandant l'explication de ma pensée. Il y avait à côté de nous des touffes d'une très-jolie bruyère rose, j'en cueillis quelques tiges, en gardai une partie et présentai le reste.

— Gardez-les, lui dis-je, et ne venez pas que si vous avez un jour besoin d'un dérivatif à toute épreuve, où que je sois, j'y courrai.

— Et vous, votre fierté vous empêcherait-elle de recourir à nous?

— M. et M<sup>lle</sup> de Montmahé m'ont donné de si belles preuves de générosité pour que je n'hésite pas à faire appel.

Je craignais de me laisser aller à prononcer des paroles que j'aurais regrettées plus tard, je me tais.

— La nuit va bientôt venir, lui dis-je, on attend au château. Adieu!

— Au revoir! me répondit-elle.

(A suivre.)

Louis COLLAS

sa naissance lui donnait sur moi?

En sortant de table, je m'esquivai, j'avais besoin de la solitude pour me livrer tout à mon aise à l'amertume de mes pensées. Toujours la douloureuse comparaison me revenait à l'esprit. J'étais au jardin; le bruit d'une conversation, de rires joyeux m'arriva d'une allée voisine. Je vis le cousin et la cousine s'entretenant familièrement; ils étaient beaux tous les deux et semblaient faits l'un pour l'autre. Je me rappelai que la vicomtesse avait parlé d'une époque où ils s'étaient connus enfants. Sans doute, alors, des projets de mariage avaient été ébauchés, et peut-être le moment était proche où ils allaient se réaliser.

Tout cela était vraisemblable et naturel, pourquoi donc mon cœur s'insurgeait-il contre cette éventualité? Pourquoi les morsures de la jalousie me torturaient-elles? Naguère je m'étais indigné contre moi-même, à la seule pensée d'élever mes espérances jusqu'à celle que j'avais le devoir de vénérer, non le droit d'aimer. Et maintenant... fou, fou que j'étais! Hélas! le cœur humain n'est-il pas le réceptacle de toutes les contradictions?

Je sentais que je faisais triste figure dans cette demeure. On devait me trouver bien mal appris, bien dépourvu de savoir-vivre. J'avais hâte de m'éloigner. Je déclarai à mademoiselle Laurence que je voulais me mettre sans retard en campagne dans le but qu'elle connaissait et que j'allais immé-

taime. Le résultat prévu et parfaitement assuré de l'émission des Nouvelles Obligations Foncières ne peut que profiter aux actions.

L'action de la Banque d'Escompte se maintient. La sagesse avec laquelle est administrée cette institution de crédit et le choix des affaires auxquelles elle s'intéresse, la mettent à l'abri des fluctuations violentes.

Compagnie des Mines d'or de l'Indépendante. — La souscription aux 4,000 actions offertes au public suit son cours avec le succès dû à cette brillante affaire.

Les versements sont reçus aux guichets de la Société des dépôts et comptes courants, au crédit de M. Marcuard, Krauss et Cie.

Ces noms seuls sont une garantie pour les souscripteurs.

Les rapports des ingénieurs qui classent les gisements de l'Indépendante au niveau de ceux du grand Callao sont adressés sur demande faite au siège social, 26, rue Richer, à Paris, où l'on peut souscrire directement. Nous invitons nos lecteurs à étudier sans retard sur cette affaire.

Les Chemins Méridionaux ont des cours très-fermes. L'avenir de la Compagnie, dans les conditions où il est assuré par la convention, appelle forcément le cours de 800 à 850. C'est l'affaire d'un peu de patience. Il y a donc de 100 à 150 fr. à réaliser en achetant avant la hausse.

La Rente italienne 5 0/0 est comme toutes les valeurs internationales sous l'impression des mauvaises dispositions qui prévalent à Londres. Mais ce n'est qu'un accident passager. Quelques achats provoqués par les cours actuels suffiront pour relever les prix.

La Banque de Paris est à 725, le Suez cote 2,090; le Rio-Tinto est ferme.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Courtin, l'assassin de la veuve Suzanne, a été conduit ce matin à Douces, sur le théâtre du crime, afin que l'instruction puisse être terminée.

Cet individu commence à manifester de l'inquiétude sur son sort, mais il n'est pas sans espoir sur la bonté de papa Grévy, le protecteur des condamnés à mort.

### THÉÂTRE DE SAUMUR.

La représentation de *Denise*, qui aura lieu ce soir mercredi sur notre scène, promet d'être brillante et d'attirer un très-grand nombre de public. Il n'en peut être autrement pour l'œuvre nouvelle de Dumas fils, acclamée depuis près de trois mois à la Comédie-Française, et avec des interprètes tels que MM. Nertann, Charles Masset, Montigny, Garraud fils, M<sup>mes</sup> Masset-Largillière, Vigne, Pazza et Gallayx.

Ainsi que le dit l'affiche — et cette fois l'avis n'est point trompeur — jamais troupe en tournée n'aura offert un ensemble aussi brillant d'artistes que ceux choisis par M. Alexandre Dumas lui-même, qui a assisté aux dernières répétitions de l'interprétation de son œuvre en province. Il est incontestable que chacun de ces artistes, interprètes de *Denise*, serait une étoile dans une bonne tournée ordinaire.

Aussi, depuis son départ, la Compagnie parisienne A. Godfrin et H. de Langlay a-t-elle déjà obtenu un immense succès sur plusieurs grandes scènes. Tout fait espérer qu'il en sera de même à Saumur.

## CONCOURS du 12 avril 1885

Champ de Tir de Terrefort, à 2 heures du soir.

Cible A. — Tir au revolver, modèle 1873, à 20 mètres.

1<sup>er</sup> prix : Un cerf (bronze), avec diplôme.  
2<sup>e</sup> prix : Un presse-papier, levrette bronze, avec diplôme.

3<sup>e</sup> prix : Une paire porte-montre cuivre ou médaille bronze, avec diplôme.

Cible B. — Tir au fusil Gras, à 200 mètres.

1<sup>er</sup> prix : Un encrier bronze, tête de cheval, avec diplôme.

2<sup>e</sup> prix : Un revolver gravé, nikel, avec diplôme.

3<sup>e</sup> prix : Une jumelle théâtre, avec diplôme.

4<sup>e</sup> prix : Un coupe-papier bronze, avec diplôme.

5<sup>e</sup> prix : Un porte-allumettes bronze, avec diplôme.

6<sup>e</sup> prix : Une paire porte-montre cuivre ou médaille bronze, avec diplôme.

L'inscription pour la cible A sera close à 2 heures 1/2.

L'inscription pour la cible B sera close à 3 heures.

Il ne pourra y avoir cumul, chaque lauréat ne pouvant recevoir qu'un seul prix, à son choix, dans le cas où la nomination viendrait à être faite aux deux cibles.

Les lauréats de la journée seront inscrits de droit pour la cible d'honneur de fin d'année; mais seront mis hors concours (sauf pour les épingles-insignes et les médailles de la Ligue des Patriotes) jusqu'au concours général du 4 octobre.

En cas de mauvais temps, le présent concours aura lieu le dimanche suivant.

Le Capitaine, président de la Société,  
G. DOUSSAIN.

### TREMBLEMENT DE TERRE.

Dimanche matin, entre quatre heures et quatre heures et demie, une assez forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir dans les environs de Cholet.

Pendant près de dix minutes, un roulement souterrain semblable à celui d'un train en marche s'est fait entendre. En même temps une certaine trépidation du sol se produisait; les vitres des maisons résonnaient comme lorsque retentissent de violents coups de tonnerre.

Des personnes qui se trouvaient dehors à ce moment entendirent une forte agitation dans l'air imitant une bourrasque de vent. Il n'y avait aucun nuage au ciel. Le bruit se dirigeait du sud au nord.

Dans la matinée de lundi, un orage accompagné d'une grêle abondante s'est abattue sur la même contrée et a causé des dégâts aux arbres fruitiers. Le tonnerre grondait comme aux jours de grande chaleur.

Mardi soir, les grêlons n'étaient pas encore fondus.

## ANGERS.

Programme du Concours régional.

Samedi 9 mai, place de Lorraine. — Exposition d'horticulture. — Retraite aux flambeaux.

Dimanche 10 mai. — Ouverture du Concours régional et de l'Exposition scolaire. — Fête de gymnastique.

Lundi 11 mai. — Essai public des machines agricoles.

Mardi 12 mai. — Représentation extraordinaire au Grand-Théâtre.

Mercredi 13 mai. — Opérations du jury des produits agricoles. — Réception des animaux. — Grand concert choral et instrumental.

Jeudi 14 mai. — Concours hippique. — Exposition générale. — Opérations du jury des animaux. — Festival. — Grande illumination du Mail.

Vendredi 15 et samedi 16 mai. — Concours de tir.

Samedi 16 mai. — Bal de charité.

Dimanche 17 mai. — Tir (Concours d'honneur). — Concours de Pompes : Revue et défilé sur les boulevards; Manœuvre des pompes, place des Arts. — Concert au Mail. — Grand feu d'artifice, tiré sur la place des Arts par M. Kervella.

Les élèves du lycée de Nantes ont déclaré s'associer à l'initiative de leurs camarades du lycée de Niort, qui ont proposé de renoncer, cette année, aux prix et ont demandé que la valeur de ces prix soit affectée aux blessés du Tonkin.

Mot opportun d'un député opportuniste, importuné par les dernières nouvelles du Tonkin :

— « Allez donc vous représenter dans quatre mois avec de pareilles dépêches ? »

Nous recommandons les excellents *Civets de Lièvre* vendus à L'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 25 et 4 fr. la boîte, ainsi que les *Tripes à la mode de Caen* de la rue de la Grande-Truanderie, marque « à la Petite-Normande », à 80 centimes, 1 fr. 20 et 2 fr. 25 la boîte. — Ces produits n'ont besoin d'aucune préparation, il suffit de les réchauffer.

LA VÉRITÉ DITE PAR UN BRAVE SOLDAT D'AFRIQUE.  
« Étant soldat en Afrique, je fis partie d'une colonne expéditionnaire où j'éprouvai de grandes privations, qui me donnèrent une fièvre intermittente et la dysenterie. Au mois de mars dernier, j'essayai de vos Pilules Suisses; à cette époque je ne dormais plus, je ne mangeais presque pas et je souffrais affreusement des reins, du dos et des épaules, je me croyais réellement perdu et je ne pensais qu'au suicide. Je fis venir deux boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, je me sentis de suite beaucoup mieux. Vos Pilules Suisses m'ont rendu à la santé à un point que je n'osais espérer, ma guérison est presque un miracle; elles m'ont économisé vingt fois leur prix et rendu la santé mille fois. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à faire de cette lettre ce que bon lui semblera. \* Louis BOCHOLLE, à Bosc-Edeline, Le 7 novembre 1884. par Buchy (Seine-Inf.) »

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 4 avril :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : le départ des cloches; l'exposition d'électricité à l'Observatoire; Jérusalem; le monument de M. Lionnet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echecs.

GRAVURES : Le départ des cloches. — Paysages du Tonkin. — Jérusalem. — L'exposition d'électricité à l'Observatoire. — Le monument de M. Lionnet. — Echecs. — Rébus.

## Théâtre de Saumur

COMPAGNIE PARISIENNE

TOURNÉES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES (14<sup>e</sup> année)  
A. GODFRIN, directeur. — H. DE LANGLAY, administrateur.

Par autorisation spéciale de M. A. DUMAS fils

MERCREDI 8 avril 1885,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

M. NERTANN (Vaudeville) — M. MASSET (Odéon) — M. MONTIGNY (Vaudeville) — M<sup>me</sup> MASSET-LARGILLIÈRE (Gaité) — M<sup>me</sup> VIGNE (Vaudeville) — M<sup>lle</sup> PAZZA (Vaudeville) — M. GARRAUD (Vaudeville) — M<sup>lle</sup> GALLAYX (Gymnase) — M<sup>me</sup> MONTIGNY (Vaudeville) — M. MOISSON (Vaudeville).

Le grand succès de la Comédie-Française

## DENISE

Pièce nouvelle en 4 actes, de M. Alexandre DUMAS fils, de l'Académie française

Représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 19 janvier 1885.

DISTRIBUTION :

Brissot.....	MM. Nertann.
Thouvenin.....	Masset.
André de Bardannes.....	Montigny.
Fernand de Thauzette.....	Garraud.
De Pontferrand.....	Moisson.
Denise.....	M <sup>mes</sup> Masset-Largillière.
M <sup>me</sup> Brissot.....	Vigne.
M <sup>me</sup> de Thauzette.....	Pazza.
Marthe.....	Gallayx.
M <sup>me</sup> de Pontferrand.....	Montigny.

Bureaux, 8 h. »/»; rideau, 8 h. 1/2.

### Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 9 avril.

REPRÉSENTATION DE M<sup>me</sup> AGAR

*Polyeucte*, tragédie en 5 actes, de Corneille, avec M<sup>me</sup> Agar dans le rôle de Pauline.

*Le Roman d'une heure*, comédie en 1 acte, d'Hoffmann.

*La Cloche du Village*, de Lamartine, et *Ce qu'on entend sur la Montagne*, de Victor Hugo, poésies dites par M<sup>me</sup> AGAR.

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE TOCSIN

Au dehors, on entendait des voix humaines qui se rapprochaient de plus en plus; les habitants, réveillés en sursaut par l'appel désespéré de la cloche, pensaient que le feu était aux quatre coins du village, chacun s'informait à son voisin, cherchait à l'horizon l'endroit d'où l'on apercevait la flamme; en quelques minutes, la population tout entière fut sur pied.

À la nuit tombante, le sonneur et sa fille avaient quitté fatiguement leur demeure et étaient venus s'enfermer dans le clocher.

— Ainsi, c'est bien compris, Julie, avait répété, pour la vingtième fois, le père Samson ?

— Sois tranquille, mon père; tu n'auras pas à te plaindre de moi.

— Dès que ces bandits seront en train d'exécuter leur forfait, je me glisse sans bruit jusqu'à la fenêtre par où ils seront descendus avec une échelle de corde; je grimpe jusqu'à l'extrémité de celle-ci, passe par la fenêtre, et, la tirant de l'autre côté, je me retrouve sur la place; tu vas donc rester seule; n'aie pas peur au moins ?

— Non.

— Grâce à ce stratagème, je puis annoncer à la

foule, qui ne peut manquer d'accourir, que les oiseaux sont en cage; ce sera l'instant d'agir résolument à ton tour: alors tu sonnes le tocsin, M. le curé accourt, le village se lève et arrive au pas de course pour savoir l'événement; moi je rends compte de ce qui se passe, et, armé de tout ce qui est nécessaire en pareil cas, nous pénétrons dans l'église et nous capturons les bohémiens.

— Ne crains rien, père, je connais ma consigne. Il avait été fait comme en avait décidé le sonneur.

— Qu'y a-t-il donc, Samson ? demandèrent les premiers arrivés, en apercevant le brave homme montant la garde sous une des fenêtres du temple.

— Il y a des voleurs dans l'église, répartit le vieillard.

— Des voleurs ?

— Oui; mais ils sont pris au piège, et n'en seront pas quittes à si bon compte.

— Les connaît-on ?

— Parbleu ! ce sont ces damnés tziganes qui depuis deux jours déjà infestent le pays.

— Il faut les écharper, dirent plusieurs voix.

— Il faut les pendre, cria plus fort un autre groupe.

— A moins qu'ils ne s'échappent, ajouta un troisième.

— Quant à cela j'en réponds, répartit en riant le sonneur : d'ailleurs, nous sommes en nombre pour

les tenir en respect.

— Où donc est Monsieur le curé ? demanda un quatrième ?

— Je ne sais, répondit la servante du presbytère qui accourait sur ces mots; j'ai frappé à sa porte, il n'a pas répondu; je l'ai entr'ouverte, son lit n'était pas défait; il y a là quelque chose d'étrange.

— Mille tonnerres, grommela le sonneur, ils l'ont peut-être tué, avant de piller notre église; allons, vite, aidez-moi; qui a des bâtons, qui a des fourches, des armes, enfin; je passe au premier rang, suivez-moi.

En disant ces mots, Samson, ainsi qu'un général d'armée, contourna la forteresse assiégée, l'église, vœux-je dire, suivi par cent individus; il arriva à la petite porte par laquelle le pasteur avait passé trois heures auparavant, l'ouvrit avec la clef qu'il portait habituellement dans sa poche, arma deux pistolets attachés à sa ceinture, entra résolument dans la sacristie et de là dans l'église.

Le tocsin sonnait toujours.

— Rendez-vous, coquins, cria l'intrepide sonneur aux bohémiens, ou vous êtes morts.

Un rugissement de bête fauve fut la réponse de Rupert; apercevant, malgré les ténèbres, une foule de plus en plus grossissante et armée, s'avancer vers lui, il comprit que toute résistance était impossible.

— Je me rends, dit-il, ne me faites aucun mal.

— Ciel ! s'écria la servante, en apercevant son maître inanimé sur la première marche de l'autel, ils ont tué M. le curé.

Samson accourut et releva le pasteur; celui-ci fut aussitôt transporté dans la sacristie.

— Non, il n'est pas mort, répliqua le sonneur, mais évanoui seulement; vite de l'air et veillez sur lui.

D'une enjambée, le père de Julie revint auprès de son prisonnier.

— Cherchez l'autre, commanda-t-il à ceux qui l'entouraient, et pas d'hésitation à tirer dessus, s'il fait le moindre geste menaçant.

Vingt individus explorèrent tous les recoins de l'église sans parvenir à mettre la main sur Max; où s'était-il caché; qu'était-il devenu ? il n'avait pu se sauver, gagner le dehors, toutes les issues étant gardées; il fallait donc le retrouver.

Le tocsin ne sonnait plus.

— Impossible de mettre la main dessus, dirent les chercheurs en revenant vers Samson.

— Il est ici, vous dis-je, redoublez d'attention.

Tout à coup le sonneur porta les mains à son front en jetant un cri perçant, puis se dirigeant à pas précipités vers le clocher :

— Venez, dit-il, nous le tenons cette fois.

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Histoire de la Révolution française**, par J. Michelet.

L'Histoire de France de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'Histoire de la Révolution française dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation. Michelet est réputé le premier historien français de ce siècle, et son Histoire de la Révolution française est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils reproduiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8° cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette Histoire de la Révolution française à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, Paris, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 15 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de Beethoven, Clementi, Haydn, Mozart et Weber; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque

profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet, reçu adressant à MM. Marpon et Flammarion, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

En vente la 21<sup>e</sup> série.

**SOUSCRIPTION**

**A 1,000,000 D'OBLIGATIONS FONCIÈRES**

**Du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**

On souscrit dès à présent, sans frais, à l'Agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, à SAUMUR, 19, rue du Marché-Noir.

**LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE**

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph<sup>o</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>o</sup>.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE RAINBAULT, EMILE.**

Les créanciers de la faillite du sieur Rainbault, Emile, marchand mercier à Saumur, sont de nouveau prévenus que la réunion pour la vérification et l'affirmation des créances de ladite faillite aura lieu le mardi 14 avril 1885, à une heure du soir, dans la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur.

(338) Le Greffier, GAUTIER.

**Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.**

**Séparation de Biens.**

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le 26 mars 1885, enregistré.

Au profit de M<sup>me</sup> Marie-Louise Morisseau, épouse de M. Louis-Victor Serisier, ancien négociant, demeurant à Saumur, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière;

Contre: 1<sup>o</sup> M. Serisier, sus-nommé; 2<sup>o</sup> M. Louis Bonneau, ancien greffier, demeurant à Saumur, rue d'Alsace, syndic de la faillite de M. Serisier;

Il résulte que la dame Serisier a été séparée quant aux biens d'avec son mari.

Pour extrait dressé par l'avoué-licencié soussigné. Saumur, le 6 avril 1885.

BEAUREPAIRE

**A Vendre ou à Louer VASTE MAISON**

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme garde, cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière ou femme de chambre. (333)

**Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.**

**Séparation de Biens.**

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le 26 mars 1885, enregistré;

Au profit de M<sup>me</sup> Louise Chevalier, épouse de M. Auguste-Désiré Ferrault, marchand de vins, avec lequel elle demeure à Fontevrauld, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, Contre ledit sieur Ferrault;

Il résulte que M<sup>me</sup> Ferrault a été séparée quant aux biens d'avec son mari.

Pour extrait dressé par l'avoué-licencié soussigné. Saumur, le 6 avril 1885.

BEAUREPAIRE.

**Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blancler, place de la Bilange.**

**A VENDRE La Pelouse**

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Rue du Château de Lamy, commune de Villebernier,

Avec JARDIN de 93 ares, cour, écurie et remise.

Jouissance de suite. S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER. (226)

**A VENDRE**

BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, alezan, 7 ans, 1<sup>m</sup>39, très-sage, se monte bien, vendu avec garanties. S'adresser 34, rue de Bordeaux.

**A LOUER**

Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n<sup>o</sup> 2; Remise et écurie.

S'adresser à M. PAUMIER, débitant, place de l'Arche-Dorée. (302)

**Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.**

**A VENDRE**

**JOLIE MAISON DE CAMPAGNE**

Sur les bords de la Loire,

Avec JARDINS et SERVITUDES, à deux kilomètres de Saumur.

**MANUFACTURE**

**DE PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

**ÉMISSION**

DU

**CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**

Du 9 avril 1885.

On peut souscrire dès à présent et sans frais à l'Agence de Ventes et Locations. — L. RENARD, ancien notaire, à Saumur, 16, rue Verte.

**Construction d'appareils de Chauffage**

EN TOUS GENRES

**OURTOULE-MARTRES**

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

**Glycérine Minéralisée**

**A. RIVAUD**

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITIRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGLEURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>l</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

**Crédit à tout le Monde**

PAR

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cuvif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS

SAUMUR

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

**EAU MINÉRALE NATURELLE**

**VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine:

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foye et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire:

PARIS, 3, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie Goussier

On s'abonne à Saumur,

au bureau de l'ECHO SAUMUROIS

**ABONNEMENTS:**

Edition mensuelle, sans gravures.....

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries.....

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Saumur, imp. P. GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AVRIL 1885.**

Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.
3 %	78 60	78 55	Est .....	795	800	Obligations.			Gaz parisien .....	520	516
3 % amortissable .....	80 50	80 55	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1275	1272 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	508	510	Est .....	370 75	370
3 % (nouveau) .....	104	103 50	Midi .....	1165	1162 50	— 1865, 4 % .....	515	515	Midi .....	380	378
4 1/2 % (nouveau) .....	108 85	108 90	Nord .....	1620	1615	— 1869, 3 % .....	410	409	Nord .....	384	384
Obligations du Trésor .....	505	504	Orléans .....	1331 25	1331 25	— 1871, 3 % .....	396	395	Orléans .....	381	378 50
Banque de France .....	5115	5115	Ouest .....	845	841 25	— 1875, 4 % .....	519	519 50	Ouest .....	377 75	377
Société Générale .....	465	465	Compagnie parisienne du Gaz .....	1510	1500	— 1876, 4 % .....	519 50	519 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	380	379
Comptoir d'escompte .....	977 50	985	Canal de Suez .....	2005	2100	Bons de liquid. Ville de Paris .....	530	532	Paris-Bourbonnais .....	376 50	377
Crédit Lyonnais .....	539 50	537 50	C. gén. Transatlantique .....	495	495	Obligations communales 1879 .....	447	447	Canal de Suez .....	570	558
Crédit Foncier, act. 500 fr. .....	1350	1330				Obligat. foncières 1879 3 % .....	453	450 25			
Crédit mobilier .....	250	255				Obligat. foncières 1883 3 % .....	368	363			